

octobre 2023 (données au 31/10/2023)

L'objectif de gestion de l'OPCVM est de rechercher une performance supérieure à 3% l'an nette de frais de gestion sur l'horizon de placement recommandé. Il est classé : « Diversifié ». Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible en instruments financiers en direct, ou via des OPCVM et/ou des FIA et/ou des contrats financiers.

Commentaire de gestion



Jan De Coninck
et
Pierre Benard

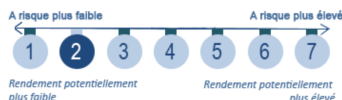
Les marchés européens d'actions ont subi un troisième mois consécutif de baisse sensible, perdant désormais près de 10% depuis leur plus haut du 31 juillet. Aux préoccupations existantes (persistance d'une inflation « core » relativement élevée notamment aux USA avec une hausse de 0.6% en septembre du prix des services, stagnation de l'activité économique en zone euro avec des indices PMI en contraction et une baisse de 0.1% du GDP au T3) se sont ajoutées des inquiétudes nouvelles, les unes portant sur la situation au Proche Orient après les tragiques événements survenus en Israël le 7 octobre, les autres sur les résultats de sociétés pour le 3ème trimestre.

En fin de mois, l'annonce par la BCE du maintien inchangé de ses taux directeurs et les commentaires suggérant que cette pause pouvait être durable apportent un peu de soulagement aux marchés, mais l'Eurostoxx50 perd encore près de 3% sur le mois.

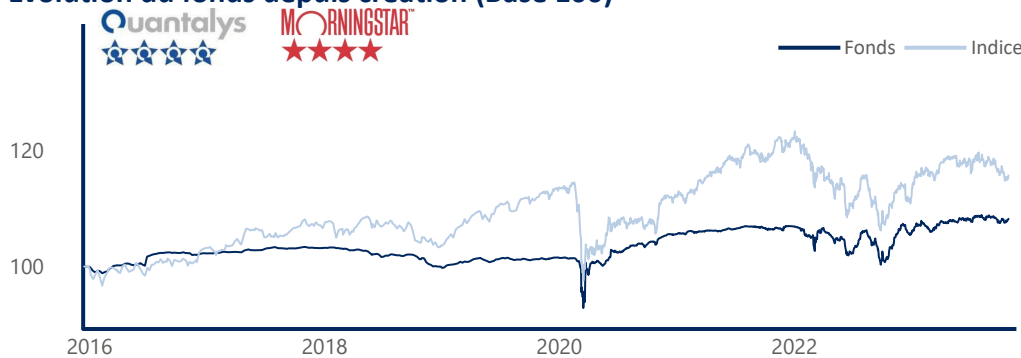
Si la guerre déclenchée par le Hamas contre Israël n'a eu qu'un impact limité provoquant une flambée sans lendemain des cours du pétrole, mais contribuant toutefois au climat anxiogène qui a régné sur les marchés, la publication des résultats trimestriels a donné lieu à une série de profit-warnings tournant presque à la psychose. Sartorius ouvrait le bal avec une chute de 30% en quelques séances, Alstom perdait 39% en une journée, record battu aussitôt par Worldline qui s'effondrait de 59% le jour de sa publication. Pire, la contagion gagnait les vedettes de la cote : LVMH payait le ralentissement un peu plus marqué de ses ventes par une chute de 10% en 3 séances, Sanofi dévissait de 19% après l'annonce de marges en baisse pour 2024. En fin de mois, l'annonce par la BCE du maintien inchangé de ses taux directeurs et les commentaires suggérant que cette pause pouvait être durable apportent un peu de soulagement aux marchés, mais l'Eurostoxx50 perd encore près de 3% sur le mois.

Par contraste, les marchés obligataires ont connu un sort plus favorable, terminant le mois sur un gain symbolique. Mais cette quasi stabilité masque une assez grande volatilité, les séquences de hausse marquée alternant avec les phases de baisse. Ainsi, le rendement du bund 10 ans dépassait 3% en début de mois pour rebaisser à 2.67% devant l'évidence du ralentissement économique en zone euro. Il remontait à 2.95% après les chiffres d'inflation aux USA pour terminer le mois en baisse de 2 bps à 2.80% avec la pause décrétée par la BCE. Les effets du resserrement monétaire par les banques centrales se faisant sentir de plus en plus nettement, tant sur les rythmes d'inflation que sur l'activité globale, la question de l'abandon des politiques de hausse des taux se pose avec acuité.

Le fonds évolue de 0,25% sur le mois d'octobre, portant la performance depuis le début de l'année à 2,64%. La volatilité se situe à 2,93%.



Evolution du fonds depuis création (Base 100)



Performances cumulées

Nom	Fonds	Indice
1 mois	0,25 %	-0,98 %
1er janvier	2,64 %	4,35 %
1 an	4,75 %	4,69 %
3 ans	4,30 %	9,24 %
5 ans	6,84 %	11,03 %
Création	8,20 %	15,65 %

Indicateurs de risque

Nom	M	M-1
Taux actuariel moyen	5,10%	5,16%
Sensibilité taux	3,71%	3,54%
Sensibilité spread	3,66%	3,36%
SCR Spread	7,48%	8,05%
Volatilité (1 an)	2,93%	3,61%
Ratio de Sharpe (1 an)	0,66	1,21
Rating moyen	BBB	BBB

Exposition Actions (%)

0,28

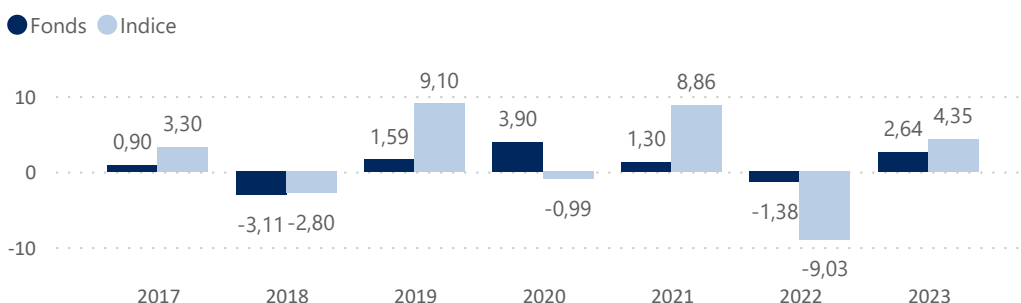
Liquidités (%)

8,86

Produit de taux (%)

90,85

Historique des performances annuelles (%)



Valeur Liquidative

108,20 €

Encours de l'OPCVM

94 830 616 €

Caractéristiques du fonds

Création : 9 décembre 2015

Code ISIN : FR0013032422

Code Bloomberg : DNCHDFP FP EQUITY

Devise de cotation : EUR

Affectation des résultats : Capitalisation

Indice de référence : Aucun

Indice de comparaison : 34% CAC net return + 66% EuroMTS 1-3

Durée minimum de placement conseillée : 4 ans

SFDR : Article 8

Frais de Gestion fixes annuels : 1,50% TTC max

Commission de souscription : Néant

Commission de rachat : Néant

Commission de surperformance : 10% au-delà de 3% de performance par an

Valorisation : Quotidien

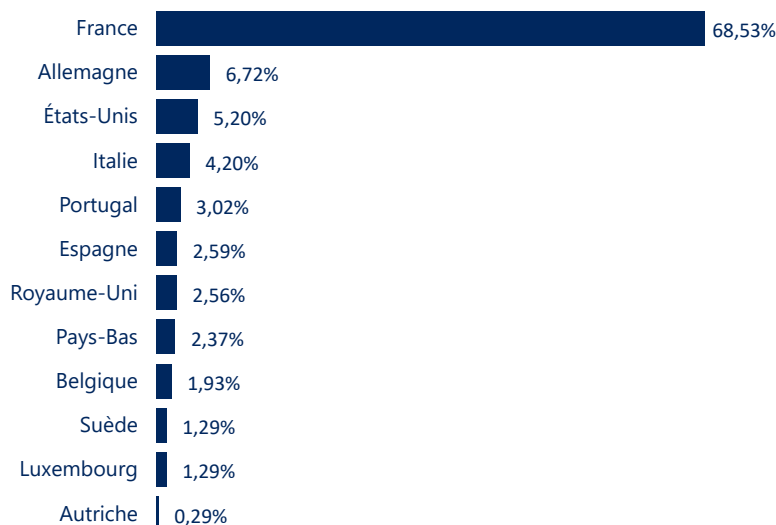
Cut-off : chaque jour avant 12h

Règlement : J+2

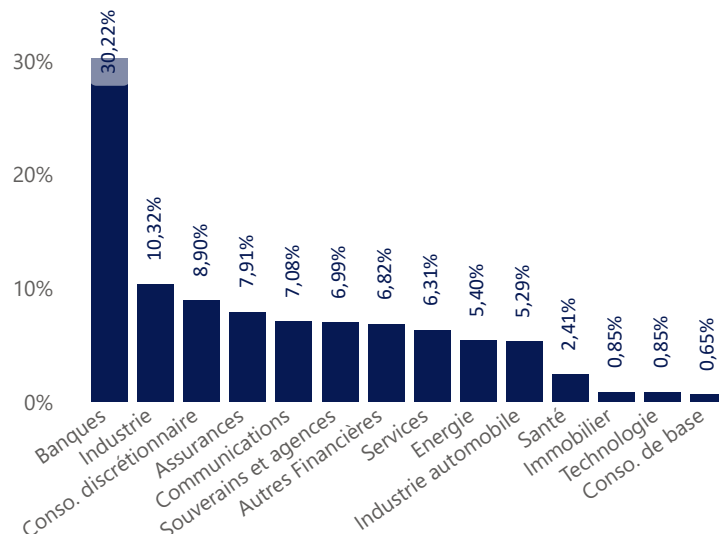
Dépositaire : SGSA

Valorisateur : SGSS

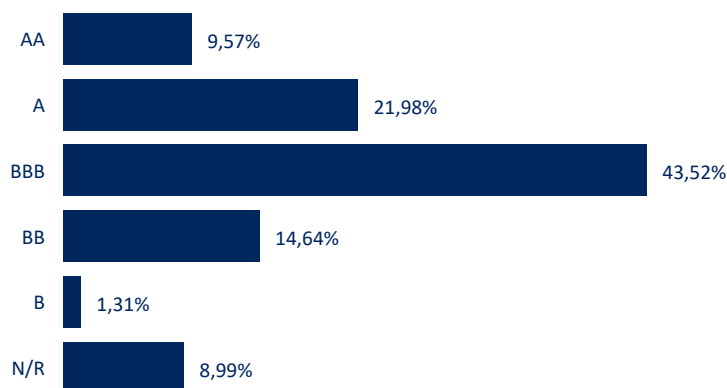
Répartition par pays (hors OPCVM et trésorerie)



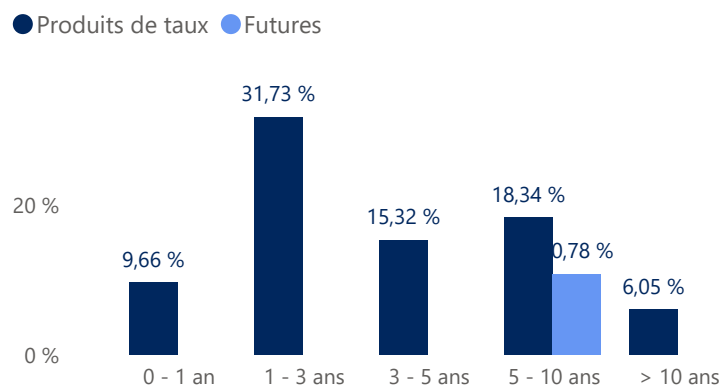
Répartition par secteur (hors OPCVM et trésorerie)



Répartition par rating (hors OPCVM et trésorerie)



Répartition par maturité (hors OPCVM et trésorerie)



Principaux émetteurs

	Emetteur	Secteur	Poids (%)
1	France	Souverains et agences	5,67
2	Bnp	Banques	4,98
3	Thales	Industrie	4,18
4	Worldline	Communications	2,80
5	Renault	Industrie automobile	2,74

Principaux mouvements du mois

Achats / Renforcements		Ventes / Allègements	
France	Santander	Leasys Spa	Robert Bosch Gmbh
Thales		Technipfmc	

Les meilleures contributions du mois en %

	Emetteur	Secteur	Contribution
1	La Banque Postale	Banques	0,04
2	Bnp	Banques	0,03
3	Lufthansa	Services	0,02
4	Thales	Industrie	0,02
5	Orano	Energie	0,02

Somme des 5 meilleures contributions : 0,14

Les moins bonnes contributions du mois en %

	Emetteur	Secteur	Contribution
1	Worldline	Communications	-0,05
2	Eutelsat	Communications	-0,03
3	Unibail	Immobilier	-0,01
4	Oria	Autres Financières	-0,01
5	Electrolux	Conso. discrétionnaire	0,00

Somme des 5 moins bonnes contributions : -0,10

Risques associés au produit

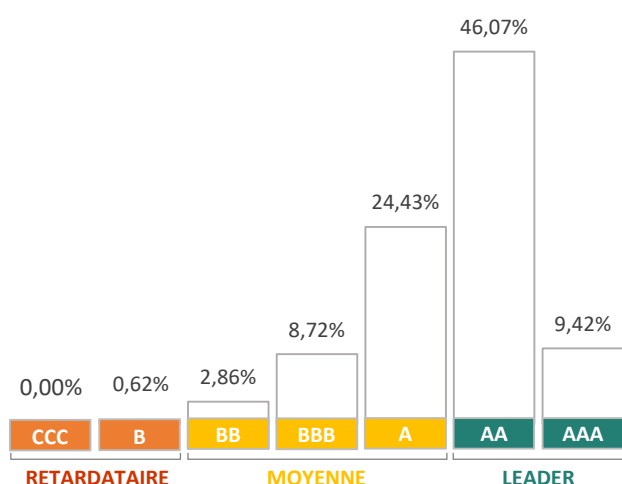
Risque de perte de capital, risque de marché actions, risque lié à la détention de moyennes et petites valeurs, risque de taux, risque de crédit, risques liés à la gestion discrétionnaire et accessoirement, risque lié aux marchés émergents, risque de contrepartie, risque de change. Les descriptifs et les détails figurent dans le prospectus complet de l'OPCVM. Préalablement à sa décision d'investissement, l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels le fonds est exposé. Ce produit n'offre aucune garantie de rendement ou de préservation du capital. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.

Portefeuille : **AA**Score ESG : **7,22 / 10**Couverture : **92,12%**Univers : **A**Score ESG : **6,27 / 10**Couverture : **100%**

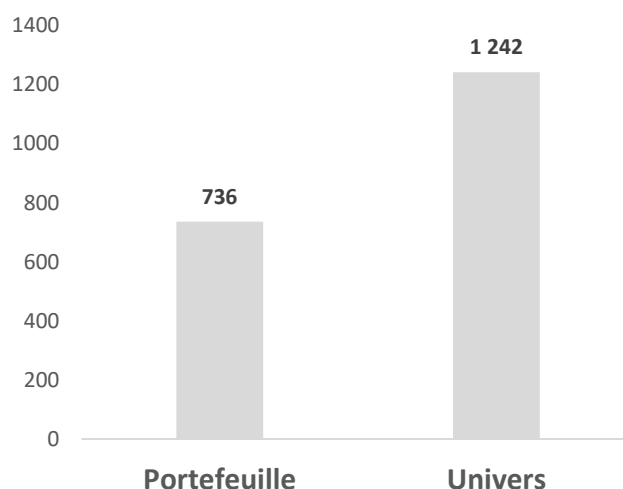
DISTRIBUTION DES NOTATIONS ESG



DISTRIBUTION ESG DU PORTEFEUILLE



INTENSITÉ CARBONE SCOPES 1, 2 ET 3 (T CO2/M€ CA)



Les meilleures notations ESG du portefeuille

	Valeur	Poids (en %)	Score ESG	Notation ESG	Intensité carbone
1	KBC GROUP	0,83%	10,00	AAA	215,43
2	LA BANQUE POSTALE	2,44%	9,50	AAA	175,36
3	IBERDROLA	0,09%	9,30	AAA	865,05
4	KERING	0,83%	9,10	AAA	566,66
5	COFACE	1,06%	9,00	AAA	77,68

Poids des 5 meilleures notations : 5,26 %

Lexique

Le score ESG mesure la capacité des participations sous-jacentes à gérer les principaux risques et opportunités à moyen et long terme découlant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il est basé sur les notations ESG de MSCI et est mesuré sur une échelle de 0 à 10 (du moins bon au meilleur).

La distribution des notations ESG représente le pourcentage des titres d'un portefeuille provenant de positions classées comme Leaders (AAA et AA), Moyennes (A, BBB et BB) et retardataires (B et CCC).

Le risque carbone mesure l'exposition aux entreprises à forte intensité de carbone. Il est basé sur MSCI CarbonMetrics, et est calculé comme la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité carbone de l'émetteur. Au niveau de l'émetteur, l'intensité carbone est le rapport entre les émissions annuelles de carbone des scope 1, 2 et 3 et le chiffre d'affaires annuel. Le risque carbone scope 1&2 était classé comme suit : très faible (0 à <15), faible (15 à <70), modéré (70 à <250), élevé (250 à <525) et très élevé (>=525).

Le taux de couverture prend en compte l'ensemble des titres vifs à l'exception des fonds, des produits dérivés et de la liquidité, dans la mesure où leur proportion demeure négligeable.